



lire

## Migné-Auxances refuse d’agir face à l’interpellation de Paysage de France



Rédaction 3 jours

L’an dernier « Paysage de France » avait décerné à Migné-Auxances **un prix dans le cadre du concours de la France moche**. Selon l’association, la demande de « Paysage de France » de régularisation des publicités et enseignes illégales n’a pour l’instant pas été suivie d’effet. Mairie et préfecture refusent d’agir. (Contact : [contact@paysagesdefrance.org](mailto:contact@paysagesdefrance.org) – 06 60 72 46 70 – 06 37 19 44 69)

Rédaction